

ÉTATS-UNIS. Avec la nouvelle taxation douanière voulue par Donald Trump sur les produits chinois, le prix des bibles vendues aux États-Unis pourrait augmenter.

Vers une taxe biblique

Si le président Donald Trump obtient la hausse de 25 % de la taxe d'importation sur les produits fabriqués en Chine, la lecture de la Bible pourrait devenir plus coûteuse.

Ainsi, pour HarperCollins Christian Publishing, société propriétaire des deux plus grands éditeurs américains de la Bible (Zondervan et Thomas Nelson), les tarifs proposés équivaldraient à une « *taxe biblique* ». Selon le groupe financier Bloomberg, ces taxes s'élèveraient à 300 milliards de dollars et auraient des répercussions sur le marché de la Bible outre-Atlantique. En effet, la très grande majorité des exemplaires sont imprimés en Chine en raison de la technologie et des compétences spécialisées qu'ils requièrent. Dès lors, leur production et leur vente ne seraient pas épargnées.

Des produits exemptés

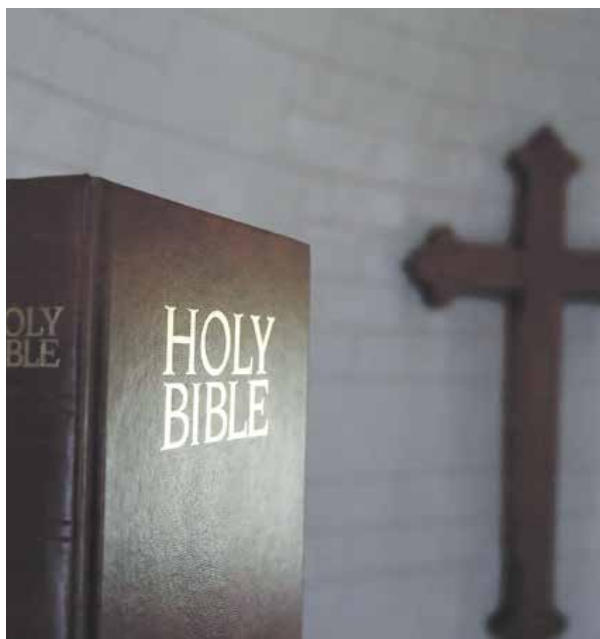
« *Nous croyons que l'administration Trump n'est pas consciente de l'impact négatif que ces taxes pourraient avoir sur l'industrie de l'édition en général, a expliqué Mark Schoenwald dans une déclaration écrite. Et qu'elle n'a jamais eu l'intention d'imposer une "taxe biblique" aux consommateurs et aux organisations religieuses.* »

Cependant, le président de HarperCollins Christian Publishing a tenu à préciser : « *Si les livres imprimés, y compris les bibles, ne sont pas retirés de la liste des produits chinois assujettis aux droits de douane, et que ces derniers entrent en vigueur, les éditeurs réduiront leurs investissements dans leurs entreprises; les consommateurs et les organisations religieuses devront payer plus cher; les églises, les écoles, les ministères et les organisations sans but lucratif auront moins de ressources pour faire connaître la Bible et sensibiliser les gens.* »

« Plus de la moitié des 100 millions de Bibles imprimées, chaque année, le sont en Chine »

Mark Schoenwald a été entendu par un groupe de représentants de la Commission du commerce international des États-Unis, au mois de juin, lors d'une audience sur la question des tarifs de taxation proposés.

Il était accompagné de Stan Jantz, directeur de l'Association des éditeurs chrétiens évangéliques. Celui-là a expliqué à l'organe de presse Religion News Service (RNS) : « *Les livres et les bibles ont généralement été exemptés des res-*



Le prix des bibles risque-t-il d'augmenter ? En achètera-t-on moins ?

trictions commerciales, dans le passé. Et plus de la moitié des 100 millions de bibles imprimées, chaque année, le sont en Chine depuis les années 1980. » Vingt millions d'entre elles sont vendues ou données aux États-Unis.

Production délocalisée

Comme précisé plus haut, la fabrication est délocalisée en raison des exigences d'impression spécifiques à la Bible. En effet, le papier fin requis à sa fabrication n'est pas utilisé dans l'impression standard.

Il en va de même pour les couvertures en cuir, les reliures piquées, les pages en couleurs et les encarts spéciaux comme les cartes. Selon Mark Schoenwald, la plupart des imprimeurs, situés en dehors de la Chine, ne disposent pas des installations nécessaires pour fabriquer ces ouvrages religieux.

Quant à ceux qui s'y attellent tout de même, ils ne seraient pas en mesure de s'aligner sur les prix de la Chine ou de répondre à une augmentation de la demande. D'après le président de HarperCollins Christian Publishing, aucun imprimeur américain ne se précipite pour se positionner sur ce marché, car ils devraient investir dans de nouveaux équipements. Or, les taxes proposées

par Trump sont inhérentes à un différend commercial avec la Chine. Rien ne dit qu'elles ne pourraient pas être levées ultérieurement.

Stan Jantz a, quant à lui, déclaré que l'audience de la Commission du commerce international des États-Unis correspondait à une « *enquête menée sur les faits* » et non sur la « *compétitivité* ». Il estimait également que les fonctionnaires étaient réceptifs à l'idée d'accorder une exemption aux livres et aux bibles.

Dans le cas contraire, cela pourrait déboucher sur une baisse du nombre de ventes de bibles aux États-Unis, ou bien encore une augmentation de leurs prix, voire une production dans un format différent de celui auquel les Américains sont habitués.

Une situation qui pourrait avoir un impact plus large sur toute l'édition chrétienne et sur la capacité des ministères à distribuer ces recueils sacrés. Cette préoccupation est partagée par de nombreux membres de l'Association des éditeurs chrétiens évangéliques.

« *L'accessibilité de la Bible sera gravement compromise si les bibles et les livres ne sont pas exclus des tarifs douaniers, a insisté Stan Jantz dans un communiqué. Certains pensent qu'un tel tarif limiterait la liberté religieuse.* » ■

EMILY MCFARLAN MILLER
RNS-PROTESTINTER (LAUSANNE)

DE PAR LE MONDE



Ariane Bonzon

Église et État: le défi grec

« *On efface tout et on recommence à zéro* », c'est, en substance, ce qui est ressorti de la rencontre de monseigneur Hyéronymos II, l'archevêque d'Athènes et de Kyriakos Mitsotakis, le nouveau Premier ministre de droite libérale, après sa victoire électorale du 7 juillet dernier.

Athée et de gauche, son prédécesseur, Alexis Tsipras, avait négocié la possibilité d'ôter au clergé son statut de fonctionnaire, tout en dotant l'institution ecclésiastique d'une somme lui permettant de régler les salaires. Cela avait suscité l'inquiétude des papes, qui seraient aux alentours de 10 000 en Grèce. L'assemblée des évêques, décisionnaire, avait donc rejeté ce projet.

Doit-on désormais craindre que le nouveau gouvernement enterme toute velléité de réforme dans un pays dont la Constitution rappelle que la religion dominante est celle de l'Église orthodoxe orientale du Christ ?

Presque tout le monde en Grèce, clergé inclus, s'accorde sur la nécessité d'une refonte des rapports entre l'Église et l'État.

Reste à trouver les points communs sur lesquels bâtir des propositions. Outre l'épineuse question du statut des papes, il y a celle de la fortune de l'Église et de son traitement fiscal. Une donnée à laquelle le peuple a été rendu plus sensible par ces années de crise financière, malgré la solidarité dont a fait preuve l'institution ecclésiastique. Pour le moment, c'est une bonne dose de pragmatisme qui semble l'emporter, laissant la possibilité aux individus de choisir leurs références.

Ainsi, les fiancés peuvent se marier devant le maire ou devant le pape; et les députés prêter serment civilement ou bien, les trois doigts joints, religieusement.

Ces « *accommodements* » chagrinent certains esprits laïcs français, lesquels oublient que la Grèce moderne ne s'est pas construite sur l'affrontement entre l'Église et l'État. Mais que, tout au contraire, jusqu'au début du XX^e siècle, c'est grâce à l'Église orthodoxe, à laquelle le pouvoir ottoman avait accordé une certaine autonomie, que les Grecs ont pu exister civiquement. ■